



Architecte salarié, 45 heures supplémentaires/mois

Par **madamearchitecte**, le **22/01/2013** à **22:03**

Bonjour,

Je suis architecte salariée, et je témoigne d'un abus très courant dans ce milieu que j'ai subi dans plusieurs expériences professionnelles dans le passé mais également dans mon emploi actuel.

Sur le contrat de travail nous sommes aux 39 heures par semaine. Cependant nous commençons tous les jours à 9h et sortons au plus tôt à 20h. En moyenne nous faisons tous (mes collègues et moi-même) 45 heures supplémentaires par mois non rémunérées. Il nous arrive fréquemment de quitter le travail à 4h du matin ou de travailler tout le week end.

Selon mes amis architectes dans d'autres agences, c'est à peu près le même tableau partout à Paris.

Ceci est purement illégal, épuisant et déprimant. Je n'ai même pas le temps de faire des courses, je n'en peux plus, ma santé a pris un coup, et je passe mon temps libre à dormir. Mais personne n'ose rien dire et ce rythme de travail semble accepté comme si cela faisait partie de la culture de l'architecte...

Que puis-je faire? Je ne veux pas perdre mon emploi, mais il me semble qu'une diminution des heures de travail, ou une augmentation du salaire serait nécessaire. (1800€/mois pour 50 heures / semaine 6 ans d'études)

Par **P.M.**, le **23/01/2013** à **08:44**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale ou même de l'Inspection du Travail pour faire valoir vos droits et s'il le faut saisir le Conseil de Prud'Hommes...

Par **jean geekeur**, le **05/05/2017** à **11:57**

meersi vou mavé sové la vi pour mon epi 2017

Par **NikeTamaman**, le **05/05/2017** à **11:58**

c ganty 2 mavoir édé pour mon travaiye